BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

DATE DE PUBLICATION : 26 NOVEMBRE 2024

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la cheffe du cabinet du directeur régional

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Frédérique MARTY**, cheffe du cabinet du directeur régional et GRH à la succursale de Marseille, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie la concernant, soit le cabinet du directeur régional.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Frédérique MARTY, délégation est donnée à **Monsieur Eric SELLA**, son adjoint, dans les mêmes conditions.

Au sein du cabinet du directeur régional, concernant spécifiquement les domaines contrôle de gestion, budget et immobilier, il est donné délégation à **Madame Margot FAVENNEC**, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque pour la partie la concernant.

Fait à Marseille, le 21 novembre 2024

Denis LAURETOU